



CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande : 2024H185
Déposée le : 12.01.2024
Références du dossier : 1243

<p>Demande de copie de documents pour la période à compter du 1^{er} janvier 1956</p> <p>à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de publicité foncière (SPF) du lieu de situation des biens pour lesquels les copies de documents sont demandées. (voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des demandes de renseignements hypothécaires et d'information sur les tarifs).</p> <p>Service de publicité foncière : <u>BAZONNE</u></p>	IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR	
	<p>Identité ¹ : <u>JUSTES et ROZÉRON Agnès</u></p> <p>Adresse : <u>477, chemin du Valbesquet</u> <u>Villa 12</u> <u>06600 ANTIBES</u></p> <p>Courriel ² : <u>agnes.rozerson@gmail.com</u></p> <p>Téléphone : <u>0676521308</u></p> <p>A <u>ANTIBES</u>, le <u>8 / 1 / 24</u></p> <p>Signature (obligatoire) : </p>	

NATURE DES DOCUMENTS DEMANDÉS

copie

demande spéciale prévue par le paragraphe 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955

NATURE ET RÉFÉRENCE DES DOCUMENTS OU FORMALITÉS					
N°	Nature du document (bordereau d'inscription, saisie, publication)	Date de la formalité	Numéro SAGES ³ ou nom du SPF compétent à la date d'exécution de la formalité	Volume	Numéro
1	PUBLICATION DONATION - PARTAGE	22/12/2022	6404 P 03	2022P	17684
2					
3					
4					
5					
6					
7					

¹ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules).
² L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.
³ Indiquer soit le numéro SAGES soit le nom du SPF compétent à la date d'exécution de la formalité. Le numéro SAGES est le numéro d'identification du service de publicité foncière (SPF) figurant notamment sur les états-réponses délivrés suite à une demande de renseignements effectuée sur l'imprimé n° 3233-SD ou 3240-SD. Le numéro SAGES est constitué de 7 caractères dont les 2 ou 3 premiers correspondent au numéro du département (exemples : 1314P02, 9714P32).

CODE DE FACTURATION (voir notice n° 3236-SD)			
	Nombre	Tarif	Total
Bordereau(x) d'inscription demandé(s) :		x 6 € =	€
Frais d'expédition (1 € par bordereau d'inscription demandé ; 0 € si envoi par courriel) :		x 1 € = +	€
État(s) descriptif(s) de division, modificatif(s) ou règlement(s) de copropriété demandé(s) :		x 30 € = +	€
Autre(s) document(s) demandé(s) :	1	x 15 € = +	15 €
Frais d'expédition (2 € par document demandé ; 0 € si envoi par courriel) :		x 2 € = +	€
	TOTAL =		15 0 €

MODE DE PAIEMENT

chèque à l'ordre du Trésor public
 virement
 carte bancaire
 numéraire (si n'exécède pas 300 €)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DEMANDE IRRÉGULIÈRE

Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

défaut ou insuffisance de provision
 demande non signée et/ou non datée
 défaut d'indication de la nature du renseignement demandé
 autre :

Le ____ / ____ / _____

*Le comptable des finances publiques,
Chef du service de publicité foncière*

RÉPONSE DU SERVICE DE PUBLICITÉ FONCIÈRE

Dans le cadre du traitement de la présente demande, le service de publicité foncière certifie qu'il n'existe, dans sa documentation :

aucun document ou formalité
 que les documents dont copies sont ci-jointes dans un état comportant pages / formalités,

Le ____ / ____ / _____

*Le comptable des finances publiques,
Chef du service de publicité foncière*

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service de publicité foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.